

# BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

## LES ASCENSEURS DU PORT

28 MAI – 14 JUILLET 2019

VERSION FINALE NON MAQUETTEE

V8

## PLAN

### INTRODUCTION

#### LE PROJET SOUMIS À CONCERTATION

### 1/ LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

#### 1/1/ LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

#### 1/2/ RETOUR SUR LA PARTICIPATION

### 2/ LA SYNTHÈSE THÉMATIQUE DES AVIS

#### 2/1/ SUR L'ENSEMBLE DU PROJET SOUMIS À CONCERTATION

##### 2/1/1 DES RETOURS GLOBALEMENT CONTRASTÉS

A/ De nombreux retours positifs exprimés par les participants, notamment durant les rencontres publiques.

B/ De nombreux avis plus contrastés, notamment exprimés par voie dématérialisée (mails, courriers, registres, site [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)).

##### 2/1/2 PLUSIEURS CRITÈRES POSÉS POUR L'AMÉNAGEMENT

A/ Le niveau de service apparaît comme très important pour plusieurs participants/contributeurs.

B/ Plusieurs participants considèrent la réalisation d'aménagements connexes comme indispensables à la réussite du projet.

C/ La sauvegarde de la valeur patrimoniale brestoïse est perçue comme une condition sine qua non pour de nombreux participants.

D/ Des demandes fortes d'intégration architecturale des futurs ascenseurs sont formulées.

E/ Quelques participants s'interrogent sur un site étudié préalablement.

#### 2/2/ SUR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET : 0.1 OU 2 ASCENSEURS

##### 2/2/1 L'ASCENSEUR GARE-CARÈNE

A/ L'ascenseur Gare-Carène reçoit un accueil très favorable de la part de nombreux participants.

B/ L'ascenseur Gare-Carène a très peu été remis en question dans les avis.

## 2/2/2 L'ASCENSEUR CHÂTEAU-PARC À CHAÎNES

A/ Un ascenseur qui pose des questions quant à la conservation du patrimoine brestois.

B/ Un ascenseur qui offre cependant des opportunités de liaisons intéressantes.

## 2/2/3 LE PHASAGE

A/ La majorité des personnes favorables au projet se prononcent sur sa mise en œuvre dans son intégralité.

B/ Tout en se déclarant favorables au projet quelques personnes souhaitent ne voir se construire qu'un seul ascenseur, ou en prioriser un avant l'autre.

## 3/ LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

### 3/1/ SUR LA CONCERTATION

### 3/2/ SUR LE PROJET

### 3/3/ LES MESURES PROPOSEES SUITE A LA CONCERTATION

## 4/ LES ANNEXES

*Documents annexes téléchargeables en ligne sur le site internet [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr)*

## INTRODUCTION

### LE PROJET SOUMIS À CONCERTATION

Par délibération du 1<sup>er</sup> février 2019, Brest métropole a approuvé le principe d'un projet de réalisation d'ascenseurs urbains entre le port de commerce et le centre-ville de Brest et les modalités de concertation préalable.

Plus précisément, le projet se compose de :

- la réalisation d'un ascenseur urbain « Château-Parc à Chaînes » : situé rue Aldéric Lecomte, près du parc à Chaînes, il permettrait d'accéder en partie haute du Cours Dajot, à 150m de l'arrêt de bus « Musée de la Marine » sur la ligne A, à 530m de l'arrêt de tramway « Château » et à 560m de la station « Jean Moulin » du téléphérique.
- la réalisation d'un ascenseur urbain « Gare-Carène » : situé rue Jean Marie le Bris, à proximité de la Carène, il permettrait d'accéder en partie haute au square Beautemps-Beaupré, à 250m de l'arrêt « Kennedy-Gare » sur la ligne 4 et à 420m de la gare SNCF. Il pourrait être situé au contact du futur Bus à haut niveau de service (BHNS) D et à proximité de la ligne B du tramway.

**Temps d'information et d'échanges autour du projet, la concertation porte sur :**

- l'opportunité du projet : 0,1 ou 2 ascenseurs,
- les objectifs et caractéristiques du projet : implantation des ascenseurs, aménagements des espaces publics connexes, niveau de service, connexion au réseau de transport public.

**La concertation préalable est un temps d'information, de dialogue et de débat autour du projet. Elle a vocation à alimenter la décision des élus et le cas échéant à préciser le programme des opérations.**

Afin d'assurer le bon déroulement de la démarche, de garantir l'information du public et la transparence des échanges, Brest métropole a sollicité volontairement la **Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin que celle-ci l'accompagne par la nomination d'un garant de la concertation**. Madame Catherine Trébaol et Madame Marie Guichaoua ont été désignées garantes de la concertation, le 6 mars 2019 par la Cndp. Elles ont garanti le bon déroulement de la concertation en amont et pendant toute sa durée. A l'issue de celle-ci, les garantes rédigent un bilan qui retrace le déroulé et l'esprit des échanges. Ce bilan est complémentaire de celui tiré par la collectivité.

Le bilan de Brest métropole a ainsi vocation à synthétiser les modalités de la démarche de concertation menée. Il propose à la suite une synthèse thématique des avis exprimés lors de la concertation, ainsi que des enseignements tirés par la collectivité pour la suite.

## 1/ LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

### 1/1 LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Le 1<sup>er</sup> février 2019, Brest métropole a acté

- le dossier de présentation du projet (objectifs, caractéristiques principales),
- les modalités d'une concertation préalable relative au projet de réalisation d'ascenseurs urbains entre le centre-ville et le port de commerce de Brest.

La concertation s'est déroulée du 28 mai au 14 juillet 2019. Elle a fait l'objet d'une information en continu durant toute la phase concertation.

Plusieurs modalités ont permis au public de s'exprimer sur le projet, à distance ou lors des différents rendez-vous de la concertation.

#### S'informer

Quinze jours avant le démarrage de la concertation et conformément à la réglementation, une information réglementaire a été diffusée le 11 mai 2019 :

- par voie d'affichage :
  - o en mairie de Brest et à l'hôtel de Brest métropole ;
  - o sur site : Square Beautemps Beaupré, Carène, Parc à Chaînes et Cours Dajot ;
  - o ainsi que dans les journaux locaux Ouest France et Le Télégramme,

Une seconde information réglementaire a été réalisée selon les mêmes modalités le 17 juin 2019 afin d'informer de l'ajout de deux rendez-vous de concertation.

Par ailleurs, afin d'informer largement le public de la phase de concertation, un important dispositif a été déployé par la métropole, afin de toucher les habitants et usagers du territoire, via différents canaux.

#### Supports d'information

- une **affiche** en 2 formats (2 m<sup>2</sup> : 60 affiches, A3 : 430 affiches)
- une **plaquette** 6 pages : 4500 exemplaires
- un roll up : 5 exemplaires

Ces supports d'information ont été diffusés :

- dans les **2 lieux** de la concertation (Hôtel de métropole et Hôtel de Ville), soit 6 affiches et 400 plaquettes 6 pages. Ces supports d'information étaient adossés **aux registres d'expression**, au **dossier technique** de la concertation. Pour chaque lieu, un roll up présentait le projet et les modalités de la concertation.

- dans **161 lieux publics sur les 8 communes**, soit 3 300 plaquettes 6 pages de mai à juillet 2019.

- lors de **chaque temps de rencontre et de participation**, à chaque fois 100 plaquettes 6 pages mises à la disposition du public et un roll up présentait le projet et les modalités de la concertation.

Ces documents ont été **transmis par mail (kit d'information) aux collectivités, grands acteurs du territoire et associations** œuvrant en faveur de l'accessibilité pour tous, pour diffusion via leurs propres canaux. Ils étaient diffusés à l'occasion de l'ensemble des rencontres de concertation.

### Information riverains

675 lettres d'information ont été diffusées aux riverains des 2 ascenseurs, habitants et professionnels du port de commerce et du Cours Dajot, ainsi que 150 exemplaires de l'affichette A3 dans les entrées d'immeubles.

### Réseau d'affichage

L'affiche de la concertation s'est déclinée sur l'ensemble du réseau d'affichage de la collectivité.

60 affiches 2m<sup>2</sup> du 28 mai au 11 juin

1 spot dynamique diffusé sur les 17 faces des panneaux digitaux du 22 mai au 20 juin ;

Par ailleurs, 300 affichettes A3 ont été affichées dans les bus de Brest métropole.

### Web

- la plateforme [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr) a permis de centraliser l'ensemble de l'information sur le projet et le dispositif de concertation. Y étaient notamment accessibles les supports d'informations et le dossier technique, support de la concertation. 2322 personnes ont visité le site pendant la durée de la concertation.

La plateforme a permis à la métropole de mettre en ligne une Foire aux Questions venant répondre à certaines questions récurrentes de contributeurs ou de participants aux temps de concertation.

- l'information a été relayée par la métropole **via les réseaux sociaux** en amont des temps de rencontres (twitter, facebook). Sur Facebook, les posts ont généré 41 900 vues, à travers 12 posts. 5 tweets ont été réalisés sur Tweeter.

### Presse et radio

- un **point presse au 22 mai 2019**, ainsi qu'un communiqué de presse ont permis de présenter les objectifs et modalités principales de la concertation, quelques jours avant son démarrage. La démarche a donné lieu à des relais fréquents dans les médias locaux, tout au long de la période de concertation.

- **achat d'espace presse et radio** afin de toucher les habitants du territoire par un média connu et de proximité, ainsi que certains publics plus jeunes :

- insertions presse : Le Télégramme (4), Ouest France (4), Côté Brest (3)

- spots radio sur Virgin et hit west : diffusion de 102 spots avant les événements (1 même spot)

- Réunion publique : 54 spots de 15 secondes
- Balade urbaine : 24 spots de 15 secondes
- Atelier de travail collectif : 24 spots de 15 secondes

- la période de concertation a été ponctuée de retombées presses.

### Contribuer à distance

Le public a pu contribuer, émettre un avis ou formuler des questions sur le projet via différents moyens, tout au long de la concertation :

- **en ligne** sur le site [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)

- **sur les registres** en mairie de Brest-centre et à l'Hôtel de métropole

- **par mail** adressé à : [concertation-ascenseurs@brest-metropole.fr](mailto:concertation-ascenseurs@brest-metropole.fr)

- **par voie postale à l'adresse suivante** : Hôtel de métropole - Direction des Mobilités, 24, rue Coat-ar- Guéven

- CS 73826 - 29238 BREST CEDEX 2

## Contribuer lors des temps de rencontres

7 rencontres de concertation ont été organisées pour échanger et récolter l'avis des habitants de la métropole, via une diversité de modalités.

### Information sur l'accessibilité des rencontres publiques

Une signalétique spécifique a été réalisée de façon à indiquer lors de chaque réunion, sur site le lieu de la réunion avec le dispositif mis en place : traduction en langue des signes, boucles auditives, accessibilité aux PMR (Personnes à mobilité réduite). Ces informations étaient également précisées sur le site [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr).

**1 réunion publique**, ouverte à tous. Elle a permis d'informer le public dès le démarrage de la concertation, de recueillir des avis et de répondre aux questions des habitants de l'ensemble de la métropole.

**A Brest**, réunion publique de lancement de la concertation, le 4 juin 2019 à 19h30, à l'espace Giraudeau, quai Eric Tabarly.

**2 rencontres acteurs** auprès de publics directement concernés.

**Rencontre avec la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO) et les commerçants**,  
Le 19 juin 2019, de 19h15 à 21h, CCIMBO

**Rencontre avec la Marine nationale et Naval Group**,  
Le 9 juillet 2019, de 15h30 à 17h30, Brest métropole

**2 rencontres sur sites**, pour aller directement au contact des usagers du port.

**Rencontre sur le port, quai de la Douane, 2<sup>ème</sup> éperon**,  
Le 28 juin 2019, de 11h30 à 14h30

**Rencontre sur le Cours Dajot, à proximité des grands escaliers**,  
Le 13 Juillet 2019, de 17h30 à 21h45

### 1 atelier de contribution

L'atelier se plaçait à la suite de la réunion publique et des rencontres sur site, il avait vocation à approfondir certaines thématiques, qu'elles soient transversales ou localisées sur chacun des ascenseurs. Les garantes et la maîtrise d'ouvrage indiquaient dès le début de l'atelier qu'il était possible aux participants d'intervenir sur l'ensemble des composantes du projet lors de ce temps d'échanges et de dialogue.

**A Brest-centre, le 3 juillet 2019 de 18h30 à 21h.**  
Salon Colbert de l'Hôtel de ville, place de la Liberté

### 1 balade urbaine

A Brest, le 15 juin 2019, de 10h à 12h

La balade urbaine avait pour vocation de faire découvrir aux potentiels futurs usagers les sites sur lesquels les ascenseurs urbains sont proposés. L'emplacement de chacun des ascenseurs y a été présenté.

## 1/2 RETOUR SUR LA PARTICIPATION

Au total, près de **500 personnes** ont pu être rencontrées lors des temps de participation, recevoir de l'information, poser des questions. Certains de ces publics ont pu verser leur contribution au bilan de la concertation, soit en prenant la parole lors de la réunion publique ou de la balade urbaine, en inscrivant un avis lors d'une rencontre ou en participant à l'atelier de travail collectif.

Les contributions des participants ont pris différentes formes : contributions orales lors des temps de rencontres, contributions sur les supports d'ateliers, contributions écrites via les moyens mis à dispositions sur site ou de façon dématérialisée.

Pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas se déplacer, les outils en ligne et papier ont permis de découvrir le projet et d'exprimer un avis à distance.

Le tableau ci-dessous synthétise les différentes contributions recueillies, par modalité :

Modalités	Contributions	Participants/personnes rencontrées
Réunions publiques	24	60
Rencontres acteurs	15	15
Rencontres sur site	65	414
Atelier *	16	16
Jeparticipe.brest.fr	71	-
Mails *	17	-
Courriers	2	-
Registre papier	11	-

*\* une participation lors du travail collectif par tables en atelier étant comptabilisée comme une contribution à la concertation.*

*\* certaines contributions mails ont été transmises sur la boîte de la concertation ascenseurs, mais concernaient davantage la thématique des transports. Elles ont dans ce cas été versées aux deux bilans de concertation.*

A l'issue de la concertation, la métropole dénombre 221 contributions émises par l'un des moyens mis à disposition, entre la période du 28 mai et du 14 juillet 2019.



## 2/ LA SYNTHÈSE THÉMATIQUE DES AVIS

La partie ci-dessous synthétise les éléments majeurs retirés :

- des contributions transmises à distance,
- des échanges des temps de concertation.

Des verbatim ou extraits de comptes rendus ponctuent la synthèse. Ces verbatim et extraits ont pour objet d'illustrer la synthèse, ils ne sont pas exhaustifs. **L'ensemble des avis émis lors de la concertation sont annexés au bilan, dans un dossier ad hoc téléchargeable sur la plateforme [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr).**

Le terme « contributeurs » désigne les personnes ayant émis un avis par voie écrite ou dématérialisée. Le terme « participants » désigne les personnes ayant émis un avis / posé une question lors de l'un des temps de rencontre de la concertation.

Des éclairages / retours de la métropole sur des questions ou des points de vue ont été apportés lors de la concertation (réponses formulées lors des rencontres / ou via la Foire aux Questions (FAQ) du site [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)). Ils apparaissent dans des encadrés au fil de la synthèse.

### 2/1 SUR L'ENSEMBLE DU PROJET SOUMIS À CONCERTATION

#### 2/1/1 DES RETOURS GLOBALEMENT CONTRASTÉS

- « Je suis tout à fait favorable à la mise en place d'ascenseurs urbains aux deux endroits sélectionnés par la municipalité. »
- « C'est un grand non. »
- « Je ne suis ni tout à fait pour, ni tout à fait contre. »

**A/ De nombreux retours positifs exprimés par les participants, notamment durant les rencontres publiques.**

**Le projet des ascenseurs urbains reçoit un accueil majoritairement positif. Lors des différentes rencontres publiques les participants se positionnent principalement en faveur du projet.**

- « Excellente idée »
- « Je trouve que le projet ascenseurs du port est très pertinent, je suis favorable. »
- « Absolument indispensable ! D'accord pour les 2 ascenseurs ! »
- « Pour nous, ce projet de création d'ascenseurs urbains est une excellente initiative dont bénéficieront de nombreux marins professionnels en escale à Brest. »

**Les participants sont venus davantage chercher un complément d'information sur le projet et présenter leurs différents points de vigilance. Voici quelques exemples :**

- Un participant se questionne sur le nombre de cabines dans les ascenseurs. Il interroge aussi l'aspect esthétique des futurs ascenseurs et de leur structure.
- Une personne évoque l'option d'ascenseur par l'intérieur, en creusant dans la falaise.
- Un citoyen demande s'il sera possible de profiter de manière statique des panoramas offerts par les passerelles des ascenseurs, sans gêner la circulation des personnes empruntant les ascenseurs.
- Cette personne questionne aussi la sécurisation de la connexion piétonne au niveau haut du site Gare-Carène.

Certains participants ont mis en évidence le dynamisme que ces ascenseurs apporteraient au port de commerce.

- « Ce projet est dans l'air du temps, cela permettrait de développer les activités du port (bars, restaurants, fêtes maritimes, jeudi du port) tout en limitant l'usage de la voiture ! »
- « Cela permettrait de dynamiser le quartier du port de commerce qui est actuellement en pleine expansion. Nouvelles constructions de bureaux et de commerces, bientôt de nouvelles habitations. »
- « Praticité pour tous (handicapé, vélo, poussettes, etc.) Une belle opportunité pour accompagner le Port dans son dynamisme ! Vivement l'ascenseur ! »

D'autres participants y voient l'opportunité de favoriser l'accessibilité du port de commerce pour tous.

- « En accessibilité, le projet va être utile et rendra le port moins lointain de la correspondance tram. »
- « C'est une excellente idée pour les personnes ayant du mal à se déplacer. »
- « Je suis pour les projets qui réduisent de manière significative l'usage des voitures : transport public sous toute ses formes dont ascenseur urbain, vélo avec une réelle politique ambitieuse de facilitation de l'usage. »
- « Avis très favorable. L'idée de développer de nouveaux modes de déplacement en commun participe à modifier les comportements et le regard des habitants sur leur ville, et transforme la ville dans le bon sens. »

En corollaire, le projet permettrait d'assurer une véritable continuité entre le centre-ville et le port de commerce. Plusieurs participants se prononcent à ce sujet :

- « Avis favorable. Permet de gagner du temps pour arriver en centre-ville. »
- « Complètement pour le projet d'ascenseurs urbains. Cela permettrait une belle jonction entre le bas de Siam et le port de commerce. »
- « L'ambition de « faire la ville avec le port » et « le port avec la ville ». »
- « Un renforcement des échanges (économiques, touristiques,...) entre le port et le centre-ville par un «gommage» du dénivelé, favorisant le développement économique et la création d'emplois dans ces deux pôles (hôtels, bars, restaurants, commerces...) ; l'ascenseur proche de la Carène améliorerait notamment les flux de population entre la gare et le port de commerce ; »

La connexion avec la gare est soulignée comme un atout majeur par de nombreuses personnes.

- « Très bonne idée pour mettre en continuité le port, ses activités, ses restaurants et le centre-ville/gare. »
- « La mise en service d'un ascenseur entre la gare et le port est une excellente idée. »

B/ De nombreux avis plus contrastés, notamment exprimés par voie dématérialisée (mails, courriers, registres, site jeparticipe.brest.fr).

On note un certain nombre de personnes s'opposant au principe de réaliser ces ascenseurs :

- « Je suis opposé au projet d'ascenseur. »
- « C'est ridicule ! vous allez faire encore plus de personnes obèses. »
- « Je ne suis pas pour les ascenseurs, esthétiquement je trouve cela très laid, près du château et des remparts. L'accès au port est déjà très accessible. Un investissement vraiment inutile. »
- « Les ascenseurs sont disgracieux, inutiles et coûteux. »

L'aspect financier questionne de nombreux participants/contributeurs. Pour eux ce projet apparaît comme une dépense trop élevée qu'il serait judicieux d'investir ailleurs.

- « Je suis d'accord pour payer plus d'impôts mais pour des transports gratuits en ville pas pour des opérations d'éclat. Toujours des quartiers abandonnés et mal réhabilités, par exemple le haut de Jaurès promontoires. »
- « NON. Projet hideux. Arrêtez de gaspiller l'argent public pour des équipements de faible utilité mais ruineux (cf téléphérique) alors que la ville de Brest tombe en ruines : chaussées en mauvais état, trottoirs dangereux, bâtiments et espaces publics non entretenus. »
- « Ces 6,3 milliards<sup>1</sup> d'euros pourraient être investis de manière plus judicieuse dans le développement d'un véritable réseau de pistes cyclables, y compris sur le port, qui permettraient de rejoindre sans danger le Moulin blanc à vélo ou à pied en longeant les infrastructures portuaires et la superbe rade de Brest, au lieu de devoir longer la voie rapide, bruyante et laide, comme c'est le cas aujourd'hui. »
- « Globalement, je trouve que le dénivelé (21 m) est trop juste pour justifier un tel investissement, d'autant plus qu'il existe des rampes fonctionnelles exactement au même endroit. Un aménagement de celles-ci pour piétons les rendrait plus agréables. Mettre en place une liaison gratuite et fréquente par bus/navette (électrique) au départ de la place de la Liberté et de la place des Français Libres me paraît plus efficace. »

Brest métropole précise que la métropole conduit actuellement plusieurs réflexions qui viennent alimenter et coordonner les différents projets qui sont engagés. Il faut citer par exemple les 2 opérations NPNRU (Nouvelle opération de renouvellement urbain) de Bellevue et de Recouvrance, l'étude cœur de métropole, la réflexion Brest Port 2040, l'étude sur le PEM (Pôle d'échange multimodal) de la gare.

Certains participants/contributeurs proposent des solutions alternatives au projet : navette, prolongement du BHNS/tramway, téléphérique. Voici quelques suggestions :

- « Pourquoi ne pas restaurer une navette bus gratuite et rapide toutes les demi-heures via le centre-ville, les gares routières et SNCF. Bus aménagés pour PMR. Installation performante d'une voie vélo avec garages protégés : solution alternative à la voiture »
- « Mais pourquoi ne pas desservir le port par le prolongement d'une des deux nouvelles lignes B ou D ? On sait que toute rupture de charge présente une perte de temps pour les usagers et est dommageable pour l'utilisation des transports. De plus cette solution permettrait de desservir non pas un seul point du port, mais tout l'ensemble du port de commerce. Ici encore les missions pourraient être alternées "Gare" ou "Port de Commerce" pour s'adapter à la fréquentation. »
- « Je pense qu'une navette qui sillonnerait le port et la gare en boucle, autorisant les vélos à embarquer serait bien plus utile. Pour l'intermodalité. »
- « Pourquoi ne pas mettre un téléphérique qui relierait le port au parvis de la gare ? »

Brest métropole précise qu'à partir de 2020, la métropole n'achètera plus que des bus « propres », électriques ou biogaz.

La réflexion sur les lignes de bus du réseau et en particulier celles qui vont desservir le port sera abordée dans les grandes lignes pour la phase enquête publique qui pourrait se dérouler au 2<sup>ème</sup> semestre 2020. La réflexion sur le détail de ces lignes et la concertation associée démarreraient 2 ans avant la mise en service des lignes tram B et BHNS D. Cette démarche intégrerait la connexion avec les autres modes de transport dont, bien entendu, les transports maritimes.

<sup>1</sup> Il s'agit de 6.3 millions d'euros.

Concernant l'option d'un téléphérique, la métropole indique que des moyens alternatifs sont effectivement intéressants à analyser pour une connexion directe sur le parvis de la gare, telles qu'un ascenseur incliné ou funiculaire.

Certains participants/contributeurs insistent sur la pertinence d'améliorer l'existant avant de proposer de nouveaux aménagements. Selon eux il existe déjà une desserte du port qu'il serait plus efficace de perfectionner, plutôt que de lancer d'importants travaux.

- « Des bus desservent déjà le port : augmenter la fréquence de passage. Ne pas défigurer le panorama de la ville vu depuis le port. »
- « La place de la voiture sur les rampes et dans le port sont en particulier à re-questionner en premier lieu. »

Plusieurs participants/contributeurs considèrent qu'il est inutile de construire des ascenseurs dans l'état actuel du port : selon eux il ne permet pas aux piétons d'y cheminer confortablement.

- « Quel est l'intérêt d'un ascenseur quand les trottoirs ne sont pas adaptés pour les piétons, les personnes avec poussettes et les personnes à mobilité réduite ? (...) Parfois les trottoirs sont inexistantes, ou pire encore ; il y a de la place pour se garer en voiture des deux côtés de la rue mais à peine la place pour marcher sur chaque trottoir. »

Brest métropole indique que les espaces publics permettant de desservir les ascenseurs en haut et en bas feraient partie du projet et qu'ils permettraient de sécuriser et rendre plus confortable la circulation de chacun (familles, vélos/poussettes/PMR /mal voyants/mal entendants).

Quelques participants/contributeurs questionnent la gratuité des ascenseurs.

- « Observations : Des transports en commun GRATUITS pour tous dans l'ensemble de la Métropole. »
- Une personne se questionne sur la gratuité des ascenseurs.
- « La gratuité des transports et du stationnement permettront aux petits commerces de survivre. »

Brest métropole précise qu'en matière de transports publics il y a toujours quelqu'un qui paye. Si ce ne sont pas les usagers, ce sont les contribuables. Pour un niveau de service élevé et/ou des moyens de transport lourds de type tramway ou métro, il peut être nécessaire de dégager des capacités d'investissement, ce qui devient plus difficile si on se prive des recettes usagers.

## 2/1/2 PLUSIEURS CRITÈRES POSÉS POUR L'AMÉNAGEMENT

De nombreux participants se sont prononcés positivement pour le projet des ascenseurs urbains, mais en émettant des réserves quant aux conditions de sa mise en œuvre.

**A/ Le niveau de service apparaît comme très important pour plusieurs participant / contributeurs.**

Certains souhaitent que la sécurité de tous soit assurée dans et autour des ascenseurs.

- Un participant demande quel dispositif de sécurité sera mis en place pour les malentendants dans les ascenseurs.
- Une participante insiste sur le besoin de se sentir en sécurité pour un piéton qui utiliserait l'ascenseur à 5h30 du matin (horaire d'ouverture) ou à minuit (horaire de fermeture).

Brest métropole explique que des caméras seraient installées à l'intérieur, de l'information sonore et visuelle est également prévue pour les voyageurs. Elle permettrait aussi d'obtenir de l'information sur les connexions au

réseau de transport public de la métropole. Les dispositifs de vidéo-surveillance seraient rattachés au poste de commande centralisé du tramway, permettant un contact direct et permanent avec les services de sécurité.

- *Une participante s'inquiète de savoir si les passerelles seront sécurisées. Selon elle, il faut absolument prévoir des aménagements (garde-corps, bulle, barrière...) pour empêcher les « jets de pierres ou de canettes » ou les suicides.*

Brest métropole précise qu'il y aura une analyse fine de ces risques avant de décider des aménagements à mettre en œuvre pour y pallier.

D'autres participants émettent le souhait d'une amplitude horaire correspondant aux besoins des futurs usagers.

- *Un participant souhaiterait que les ascenseurs ferment plus tard le soir, en cohérence avec les horaires de fermeture des bars sur le port, de façon à éviter que les gens ne prennent leur voiture ensuite.*
- *Un participant questionne les horaires d'ouverture des ascenseurs. Pourquoi ceux-ci seraient calqués sur le réseau de transport public de Brest, et pourquoi ne fonctionneraient-ils pas 24/24h ?*

La métropole précise à l'issue de la concertation que le système permet une ouverture avec des amplitudes horaires très larges, les horaires d'ouvertures et de fermeture ne sont pas arrêtés et pourront s'adapter.

**B/ Plusieurs participants considèrent la réalisation d'aménagements connexes comme indispensables à la réussite du projet.**

La problématique du stationnement est un enjeu qui est apparu comme majeur pour de nombreux participants. Selon eux des solutions de stationnement sur le port de commerce sont à trouver pour permettre l'aboutissement du projet.

- *Une participante s'interroge sur ce qui est prévu pour organiser le stationnement à proximité des ascenseurs, sur la partie portuaire comme sur la partie haute. Elle craint notamment que le parc à chaînes ne soit saturé de voitures.*
- *« Assurer une disponibilité suffisante en stationnement au niveau du port de commerce et du Château pour ne pas nuire à l'activité des entreprises à proximité (hôtels, bars, restaurants, autres commerces) en limitant les stationnements longue durée (« voitures ventouses ») par un développement, par exemple, de zones bleues. »*

Brest métropole répond que la logique suivie s'appuie sur l'accessibilité générale en ville qui ne se limite pas à la voiture. Elle fait référence au projet de développements du transport en commun qui prévoit des plateformes d'échanges multimodales justement situées en dehors du centre-ville. Il s'agit, avec ces modèles de parc-relais, comme il en existe déjà pour le tramway, de faire en sorte que les usagers laissent leur véhicule à l'extérieur et empruntent ensuite le réseau de transports en commun (bus, tramway, téléphérique). Ainsi, le territoire est maillé et ce plan de mobilité est pensé de manière globale afin de relier tous les points les uns aux autres.

**Durant les différents ateliers, plusieurs participants ont exprimé le souhait qu'il soit proposé des connexions piétonnes sécurisées aux abords des ascenseurs.**

- *Un participant exprime l'impossibilité de circuler en tant que piéton au niveau bas de l'ascenseur Château-Parc à Chaînes.*
- *« La sécurité piétonne aux entrées et sorties des ascenseurs est aussi un sujet important et sur lequel il est souhaitable de rester vigilant. »*
- *Un participant se questionne sur l'accessibilité PMR entre la gare et le haut de l'ascenseur gare-Carène.*

Brest métropole indique que les espaces publics permettant de desservir les ascenseurs en haut et en bas feraient partie du projet et qu'ils permettraient de sécuriser et rendre plus confortable la circulation de chacun (familles, vélos/poussettes/PMR).

**C/ La sauvegarde et la valorisation de ces espaces patrimoniaux et emblématiques de Brest est perçue comme une condition sine qua non pour de nombreux participants.**

Quelques-uns des retours relaient l'enjeu de préserver le patrimoine bâti de Brest.

- *Un participant s'inquiète de la prise en compte archéologique et patrimoniale dans le choix des deux implantations, et leur impact sur le rempart du 17ème siècle.*
- *« J'espère que cette démarche s'accompagnera d'une valorisation des escaliers qui permettent déjà de relier le port et la ville rapidement. Ces derniers sont à l'heure actuelle peu engageants. Cela serait peu coûteux et sans doute bien reçu par la population. »*

Une attention forte est aussi portée sur la protection et la valorisation du végétal brestois.

- *« Un ascenseur c'est bien mais pas au détriment du volume de la verdure et de la végétation. »*

Plusieurs remarques portent plus spécifiquement sur la préservation du patrimoine (architectural et végétal) dans l'hypothèse d'une réalisation de l'ascenseur Château – Parc à chaînes. Ces remarques sont synthétisées dans la partie 2/2/2/A), y sont jointes les réponses apportées par la métropole.

**D/ Des demandes fortes d'intégration architecturale des futurs ascenseurs sont formulées.**

Cet aspect du projet apparaît comme fondamental pour quelques participants/contributeurs. Ils soulignent son importance dans le paysage brestois, notamment aux abords des remparts et du monument aux Américains. Ils souhaitent être consultés à ce sujet aussi.

- *Un participant se demande si l'aspect esthétique des futurs ascenseurs fera l'objet d'une prochaine concertation.*
- *Un participant souligne l'importance de l'aspect esthétique des futurs ascenseurs.*
- *Un participant demande de veiller à ce que les ascenseurs s'intègrent bien dans leur environnement sans dénaturer les sites. Cela concerne tout particulièrement l'ascenseur situé à proximité du château.*

Brest métropole indique qu'une nouvelle étape de concertation pourrait être organisée concernant l'insertion architecturale des ascenseurs.

**E/ Quelques participants s'interrogent sur un site étudié préalablement.**

Quelques-uns des participants questionnent l'emplacement de l'ascenseur 7 et la raison pour laquelle celui-ci a été écarté des choix de la métropole.

- *Un participant se demande pourquoi l'ascenseur numéro 7 n'a pas été pris en compte, étant pour lui la solution qui desserve le mieux le port depuis la gare : favorisant une liaison directe entre la gare SNCF et la gare maritime.*

Brest métropole précise que c'est l'ampleur des contraintes techniques du site 7 qui a conduit à l'écarté : 45m de haut (le double des autres) et une passerelle de 75m de longueur (2 à 3 fois supérieure aux autres). A l'heure actuelle, les flux potentiels sur les sites 6 et 7 sont plus réduits que sur les autres sites alors que la création d'un

ascenseur à cet endroit reviendrait plus cher. Cette implantation ne paraît donc pas pertinente, mais elle pourrait le devenir en fonction des projets de développement de ces espaces.

## 2/2 SUR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET : 0.1 OU 2 ASCENSEURS

### 2/2/1 L'ASCENSEUR GARE-CARÈNE

**A/ L'ascenseur Gare-Carène reçoit un accueil très favorable de la part de nombreux participants.**

De nombreux contributeurs y voient l'opportunité de favoriser la multimodalité et les mobilités à l'échelle de la ville. L'ascenseur Gare-Carène permettrait de connecter le port à la gare et au tramway et d'ainsi offrir à ses usagers une meilleure liaison avec le réseau de transports en commun de la ville.

- « L'ascenseur vers la gare a son utilité dans un projet global d'amélioration de la mobilité sur Brest et ses abords. »
- « Un outil complémentaire au projet de développement du réseau de transport collectif, facilitant la mobilité et l'accessibilité. »
- « Ascenseur indispensable pour la liaison entre la gare et les arrivées de bateaux (Pen Ar Bed). Je suis pour. »

D'après les personnes favorables au projet, cet ascenseur s'intégrerait facilement au territoire. En effet la Carène étant déjà un bâtiment contemporain, l'insertion d'un nouvel élément architectural moderne n'apparaît pas comme problématique.

- « Positive sur le projet d'ascenseur Square Beautemps-Beaupré. S'intègre mieux dans le port. Accès à la gare et pour les personnes qui travaillent au port. »

**B/ L'ascenseur Gare-Carène a très peu été remis en question dans les avis.**

On note un très petit nombre d'avis remettant en question le projet de l'ascenseur Gare-Carène. En voici quelques critiques :

- « Du côté de la Carène, vu la topographie et la longueur de passerelle nécessaire pour un ascenseur, un funiculaire pourrait être une bonne alternative, qui n'enlèverait rien à la vue sur la rade pour les utilisateurs. »
- « Un second ascenseur « GARE-CARÈNE » me paraît vraiment sans intérêt et je trouve cette dépense absurde et disproportionnée. »

### 2/2/2 L'ASCENSEUR CHÂTEAU-PARC À CHAÎNES

**A/ Un ascenseur qui pose des questions quant à la conservation du patrimoine brestois**

La position de l'ascenseur château-parc à chaînes, à proximité du château, de l'aire de jeu du Cours Dajot et contre le rempart, soulève des craintes de nombreux participants quant à la sauvegarde du patrimoine architectural et végétal brestois.

- « Dénature le site du château qui est classé. Ce serait dommage d'abîmer cette belle porte d'entrée sur Brest. Commençons par en faire un, soyons pragmatique. »
- « L'association "1846" souhaite attirer l'attention sur la présence remarquable de vestiges bien conservés du rempart de la fin du 17e siècle aux emplacements envisagés. Particulièrement le parapet

*crénelé des années 1680, fossilisé suite à l'aménagement de la promenade arborée du 18<sup>e</sup> siècle, qui est présent sur la quasi-totalité du développement du cours Dajot, notamment sur le bastion dit du Château concerné par l'option d'implantation n° 1. (...)*

*Nous espérons que dans le cadre de sa démarche de Ville d'Art et d'Histoire, la ville de Brest saura prendre en compte ces rares vestiges qui risquent d'être endommagés par les travaux envisagés. »*

- *« Je suis opposé à l'ascenseur Château-Parc à chaînes, et ceci pour la raison suivante : l'escalier Gabin est un des seuls endroits (si non le seul) de Brest qui est resté inchangé depuis la période d'entre les deux guerres. Si la ville entière a été détruite, cet escalier témoigne du Brest d'avant-guerre et on le reconnaît sans la moindre hésitation dans le film Remorques. Il faut le laisser tel qu'il est et ne pas construire un monstre en fer et en verre à quelques mètres, sous prétexte de modernité. Il y a plein d'endroits où la modernité est la bienvenue, mais ne gênez pas le coin le plus romantique de Brest. »*

Concernant l'impact patrimonial **Brest métropole** précise à la suite de la concertation, que le projet devrait faire l'objet d'une attention particulière au regard de la sensibilité du site et de son potentiel. Il est en tout état de cause soumis à l'avis conforme de l'ABF, qui sera également associé aux phases ultérieures. Le projet serait l'opportunité de souligner et mettre en valeur la porte historique qui existait en tête de la rampe F. Roosevelt.

- *« J'émettrais quelques réserves. A savoir : la construction éventuelle d'une passerelle qui empièterait sur le jardin jouxtant l'aire de jeux du cours Dajot. Nous nous sommes battus pour que cette réalisation se fasse. D'où ce jardin havre de paix, de sérénité, de beauté où il fait bon flâner, s'asseoir pour lire, contempler la rade, converser. Quand le jardin est fermé, les enfants y jouent en toute sérénité. Avec une passerelle empruntée par de nombreux usagers, ce sera une autre histoire. Je croyais que les remparts faisaient partie du patrimoine de la ville de Brest et j'ai peur qu'ils soient défigurés. »*

**Brest métropole** indique que le jardin d'enfants ne devrait pas être impacté par le projet, dans le cas contraire il serait réaménagé en dehors de l'emprise de la passerelle.

## B/ Un ascenseur qui offre cependant des opportunités de liaisons intéressantes

L'ascenseur Château-Parc à Chaînes est perçu comme permettant une connexion à des sites attractifs de la ville selon plusieurs participants. Il rend possible la liaison entre le port et certains sites touristiques et économiques de Brest.

- *« Liaison intéressante pour la communication centre-ville/port de plaisance. »*
- *Un participant souligne l'intérêt de l'ascenseur château-parc à chaînes notamment pour aller au musée de la Marine, aux Capucins, et au port de commerce.*
- *« Le projet d'ascenseur « Château-Parc à Chaînes » mérite aussi d'être retenu car il mène vers des lieux présentant une bonne attractivité. »*

## 2/2/3 LE PHASAGE

### A/ La majorité des personnes favorables au projet se prononcent sur sa mise en œuvre dans son intégralité

Les personnes donnant un avis positif au projet souhaitent en majorité voir se construire le projet dans sa globalité, tel qu'il est proposé aujourd'hui par la métropole avec deux ascenseurs urbains.

- *« Je suis tout à fait favorable à la mise en place d'ascenseurs urbains aux deux endroits sélectionnés par la municipalité. »*



- « Je suis pour les deux ascenseurs et je pense qu'ils seront très utiles. »
- « Je suis favorable au projet des deux ascenseurs urbains. Je trouve qu'il s'intègre bien dans la continuité du développement des transports en commun. »

**B/ Tout en se déclarant favorables au projet quelques personnes souhaitent ne voir se construire qu'un seul ascenseur, ou en prioriser un avant l'autre**

L'ascenseur Gare-Carène apparaît comme prioritaire dans l'ordre d'aménagement des deux ascenseurs pour la majorité des contributeurs s'exprimant sur ce sujet.

- « L'ascenseur gare/Carène est à mon sens à faire en priorité pour prolonger les transports en commun depuis la gare jusqu'au port, dans l'idée que la ligne de bus à haut niveau de service soit mise en place. »
- « Notre préférence va à l'ascenseur reliant le jardin Beautemps-Beaupré à la carène, car il est plus central, desservant la gare et sur le front de mer plus d'entreprises, de commerces et de lieux de loisirs. »
- « Je suis d'accord pour un ascenseur qui arrive près de la gare parce que la côte est très difficile ! Merci, s'il en faut deux pourquoi pas, mais celui de la gare me paraît prioritaire. »
- « En poser 2 me paraît clairement excessif mais quitte à choisir je trouve que l'ascenseur gare - Carène serait plus judicieux. »
- « Pour le projet d'un ascenseur, voire deux. Celui de Carène en priorité, et ensuite celui de Château. »

L'ascenseur Château-Parc à chaînes est perçu lui comme un aménagement moins utile, mais reçoit malgré tout l'intérêt de plusieurs participants.

- « Du point de vue de l'utilisation prioritaire je donne ma voix à celui du Parc à Chaînes. »
- « Au vu des 2 propositions d'implantation retenues, je trouve que les 2 ascenseurs sont trop proches l'un de l'autre et je privilégierai l'ascenseur Château-Parc à chaînes. L'ascenseur Gare-La Carène situé au milieu de la rampe descendant de la gare ne me paraît pas idéalement placé et son utilité ne me paraît guère avérée. »
- « Priorité 1 : ascenseur château - Parc à chaînes. Complètement pour le projet d'ascenseurs urbains. Cela permettrait une belle jonction entre le bas de Siam et le port de commerce. »

### 3/ LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

#### 1. Sur la concertation

La participation des garantes de la CNDP a été appréciable et a permis des débats constructifs, sur le fond, dans un climat apaisé et respectueux de la parole de chacun.

Les rencontres terrain et la réunion publique ont été fréquentées par des personnes majoritairement favorables au projet. Elles se sont exprimées sur les objectifs et caractéristiques des projets.

La participation en ligne a quant à elle fait l'objet d'avis très contrastés. Les opposants au projet, en plus grand nombre, ont justifié leur opposition par des argumentations parfois idéologiques et politiques sans entrer dans le détail des propositions.

#### 2. Sur le projet (opportunités, Objectifs, caractéristiques)

##### L'OPPORTUNITE :

La concertation n'a pas apporté à ce stade d'élément nouveau déterminant ou de tendance forte sur l'opportunité de réaliser zéro, un ou deux ascenseurs.

##### LES OBJECTIFS, LES CARACTERISTIQUES :

Les orientations de programme ci-dessous sont conditionnées à la décision de réaliser un ou deux ascenseurs.

- Les horaires ont été maintes fois évoqués sans qu'une préférence claire se dégage. Certains estiment nécessaire un fonctionnement jusque tard dans la nuit aux heures de retour des bars et restaurants du Port de Commerce. Les autres soulèvent les risques d'insécurité et/ou de dégradations en cas de fonctionnement tardif. Une phase test d'expérimentation d'horaires étendus au-delà des horaires de fonctionnement du transport en commun pourrait être proposée.
- La gratuité pour les usagers est confirmée
- Les dispositifs permettant aux usagers d'interagir et de dialoguer avec le poste de commande centralisé de Bibus aux horaires de fonctionnement des ascenseurs sont confirmés. Ces dispositifs devront pouvoir être utilisés par tous les publics en situation de handicap (mobilité réduite, malentendants, malvoyants...)
- La ou les passerelles seront suffisamment larges pour permettre un passage aisé à pied, avec vélo, poussettes ou en fauteuil roulant sans être gênées par les personnes qui profiteraient de la situation en belvédère pour stationner et admirer le paysage.
- Les garde-corps des passerelles seront suffisamment hauts pour se prémunir au risque de chute accidentelle.
- Conformément à ce qui a été annoncé en concertation, l'ensemble de la chaîne de déplacements va être analysée. Les cheminements piétons en provenance ou direction des ascenseurs seront traités de façon confortable et accessible y compris aux personnes en situation de handicap.

##### **Ascenseur Parc à Chaînes – Château**

- Aucune préférence ne s'est dégagée sur les variantes d'implantation de cet ascenseur. La faisabilité d'une implantation dans le périmètre de la base navale n'est cependant pas aujourd'hui assurée. Les études vont se poursuivre sur les 4 propositions.

- L'insertion paysagère de l'ascenseur et de sa passerelle devra respecter le patrimoine historique du site. Sont concernés les maçonneries de la muraille et du parapet du Cours Dajot, le mur d'enceinte du Château. Les vues lointaines depuis l'Est en direction du Château et du goulet devront être le moins possible perturbées par l'insertion de l'ascenseur et de la passerelle. Il sera demandé à l'architecte concepteur de produire toutes les simulations qui permettent de se faire l'idée la plus précise possible de l'impact visuel.
- L'arrivée de la passerelle sur le Cours Dajot ne devra pas interférer avec le jardin d'enfants existant. Au besoin, ce dernier sera reconfiguré ou légèrement déplacé.

#### Ascenseur Carène - Gare

- L'insertion architecturale de l'ascenseur et de sa passerelle devra se faire en cohérence avec la salle des Musiques actuelles (la Carène) et la muraille.

### 3. Les mesures proposées suite à la concertation

Les avis exprimés lors de la concertation sont partagés. La poursuite du travail de réflexion et d'étude permettra d'alimenter une nouvelle phase de concertation et d'explication et d'éclairer une décision éventuelle de réaliser l'ascenseur Carène / Gare.

La qualité architecturale des projets et la préservation du patrimoine (Muraille, Château, Monument aux Américains) ont été les thèmes les plus débattus lors de cette étape de concertation. L'équipe de maîtrise d'ouvrage sera donc organisée de façon à permettre une concertation spécifique sur ces thématiques particulières.

## 4/ LES ANNEXES

*Documents annexes téléchargeables en ligne sur le site internet [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr)*

